## **DEC122211DAJ**

Décision portant nomination de Mme Chantal Chambellan-Le-Levier aux fonctions de directrice de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion (DSFIM)

## LE PRESIDENT,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 100148DAJ du 8 juillet 2010 portant organisation de la direction du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision n° 100172DAJ du 1<sup>er</sup> octobre 2010 modifiée portant organisation de la direction de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion ;

**Vu** la proposition du directeur général délégué aux ressources,

## **DECIDE:**

**Art. 1**er. – Mme Chantal Chambellan-Le-Levier, administratrice civile hors classe, est nommée aux fonctions de directrice de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 31 août 2012

Alain Fuchs